

SONY

DU 18 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE 2017

Une enceinte Sony OFFERTE* pour l'achat d'un Xperia™ XZ Premium

Valeur 120€^{TTC**}

EXTRA
BASS

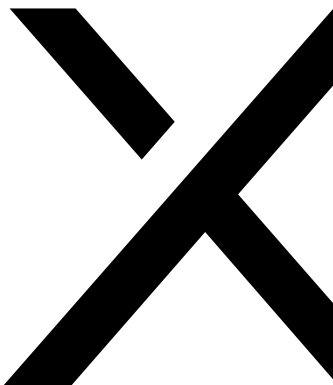


Lors de vos appels, il est recommandé d'utiliser le kit piéton.

Nouveau
XPERIA XZ
Premium

*Offre valable dans la limite des stocks et coloris disponibles. Voir modalités au dos.
DAS Xperia XZ Premium : 1,21 W/kg. Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.

**Valeur marché TTC indicative du produit



Offre Sony – « 1 XZ PREMIUM acheté = 1 ENCEINTE SONY SRS-XB20 OFFERTE »

Offre valable du 18/08/2017 au 30/09/2017 inclus

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE :

Achetez, entre le 18/08/2017 et le 30/09/2017 inclus, votre Smartphone Xperia™ XZ Premium Sony éligible à l'offre auprès d'un point de vente Bouygues, Orange, SFR et participants* hors marketplace**.

1

*Participants : Amazon, Auchan, Boulanger, Carrefour, Casino, Cdiscount, CIC, Conforama, Cora, Crédit Mutuel, Darty, El Telecom, Fnac, Free, Grosbill, La Poste Mobile, LDLC, Leclerc, Lick, Materiel.Net, NRJ, Pixmania, Red, Rue du Commerce, SFR, Sonymobile.fr, Sosh, Top Achats, Webdistrib, Autres.

**boutique en ligne d'un revendeur indépendant hébergée par un site marchand.

Inscrivez-vous en ligne

2

- **Rendez-vous sur le site Internet www.promotion-sonymobile.com, cliquez sur votre offre** (le module sera en ligne jusqu'au 15/10/2017), afin de compléter et imprimer le formulaire de participation en ligne.

- Complétez et imprimez le formulaire de participation en ligne

Constituez votre dossier

Joindre à votre formulaire de participation en ligne imprimé :

3

- **L'original du code SI de votre Xperia™ XZ PREMIUM** à découper sur l'emballage conforme à l'exemple ci-contre et figurant dans la liste suivante : 1308-2742 ; 1308-1421 ; 1308-1419 ; 1309-0681 ; 1309-0682



- **L'original de votre ticket de caisse ou de votre facture d'achat**, en entourant impérativement la date d'achat, la référence et le prix TTC du produit (si ces éléments ne sont pas clairement entourés, votre demande ne pourra être traitée et sera considérée comme nulle).

Envoyez votre dossier (les frais d'envoi ne seront pas remboursés)

4

- **Envoyez le tout**, sous pli suffisamment affranchi au plus tard le 15/10/2017, à l'adresse postale de l'opération :

**OFFRE BACK TO SCHOOL
OPERATION 10666
13 766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**

Vous recevrez dans un délai de 6 à 8 semaines à compter de la validation de votre demande votre ENCEINTE SONY SRS-XB20 d'une valeur unitaire indicative de 120€ TTC, à l'adresse postale mentionnée lors de votre inscription en ligne. Modalités disponibles sur www.promotion-sonymobile.com.

Modalités disponibles sur www.promotion-sonymobile.com ou par courrier à l'adresse ci-dessus.

Pour toute question ou si vous rencontrez des difficultés lors de votre inscription sur le site, vous pouvez nous contacter au 01 78 40 51 43 (Appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et jusqu'à 17h30 le vendredi

Offre valable du 18/08/2017 au 30/09/2017 pour les personnes physiques majeures résidant en France Métropolitaine (Corse comprise), La Réunion. Offre non cumulable avec toutes autres promotions en cours et limitée à une seule demande de remboursement par foyer (même nom, et/ou même adresse). Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés. Frais de participation à la charge des participants. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non-conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 06/01/1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse de correspondant-cil@highco.com

DAS XZ Premium: 1,21 W/Kg. Le DAS (Débit d'Absorption Spécifique des appareils mobiles) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/kg. L'utilisation d'un kit mains libres est recommandée.

Sony est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Corporation. Xperia™ est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Mobile Communications AB. Toutes les autres marques commerciales ou marques déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. © 2016 Sony Mobile Communications RCS de Nanterre 439 961 905, 49-51 Quai Dion Bouton, 92800 Puteaux, France.

AVERTISSEMENT CONCERNANT LA SANTE ET LA SECURITE : Lisez et respectez toutes les instructions et avertissements qui accompagnent l'enceinte Sony SRS-XB20. Précautions : Vous risquez de subir des lésions auditives si vous utilisez cet appareil à un volume trop élevé. Sony ne peut être tenu responsable d'une mauvaise utilisation du produit.